



GIRO.COM

DECEMBRE
2001



*Des associations
à la peine,
à l'amertume,
mais aussi ...
à la joie !*



*Bonne surprise
pour les ventes de bois
et modification du plan
local d'urbanisme*

Rédaction
Christian CODDET
Direction de la publication
Gilles ROY
Imprimé en 1600 ex. par
Rahin Edition Communication
Dépôt légal 12/2001

EDITORIAL

Les associations encore et toujours ! Dans un monde de plus en plus dominé par la consommation et la satisfaction immédiate des souhaits, vite considérés comme des besoins, la tâche des bénévoles, animateurs d'associations, n'est pas des plus aisées. C'est ainsi que l'on trouve des associations à la peine, comme notre cercle d'escrime qui vient de perdre une bonne partie de ses dirigeants et recherche désespérément leurs successeurs, d'autres à l'amertume comme l'association pour l'Histoire et le Patrimoine Sous-Vosgien dont le président se plaint à l'envie de n'être pas " suivi " en visant on ne sait qui, et même la municipalité qui se désespère de pouvoir faire émerger une charte des associations à même de clarifier le rôle de chacun, tant il est vrai que nombreux au sein des

associations sont ceux qui imaginent la municipalité comme une louve romaine que l'on devrait pouvoir têter à sa guise ; les réalités sont hélas bien différentes !

Mais foin de sinistrose, on peut aussi se réjouir de voir de nombreuses associations à la joie avec des créations récentes que l'on salue comme " Transhumance et Traditions " (président Ralph Delaporte) dont le but est de perpétuer les traditions des Vosges du sud, l'association des amis de l'orgue Verschneider de l'église saint Jean-Baptiste de Giromagny (président Jean-Jacques GRIESSER) dont le but est de faire revivre ce vénérable instrument, ou encore la résurrection de manifestations comme la bourse aux skis organisée le samedi 3 novembre par le ski-club de la haute savoureuse.

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 NOVEMBRE

Huit points figuraient à l'ordre du jour de la dernière séance du Conseil municipal. La soirée a commencé par une bonne nouvelle, celle d'une recette des ventes de bois plus élevée que celle attendue (+ 320 000 F). Ont suivi plusieurs décisions budgétaires modificatives sans incidence majeure et qui ne seront donc pas rapportées ici. Le conseil a ensuite approuvé une convention de mise à disposition à temps partiel d'un agent au profit du collège de Giromagny, afin de faire face à une situation d'urgence, ainsi que l'adhésion de la commune de Lepuix-Gy au syndicat mixte des transports en commun de l'aire urbaine de Belfort.

Les élus se sont ensuite penchés sur un projet de modification du plan local d'urbanisme (le PLU qui a remplacé le POS : plan d'occupation des sols). Le principe des modifications réglementaires suivantes a été adopté : - passage à 12 m au chêneau et 20 m au faitage pour les constructions dans le périmètre

de la maison de retraite Saint Joseph. - déplacement d'un emplacement réservé pour les HLM dans la zone des Prés Heyd. - possibilité de construire une annexe aux bâtiments en zone " NC ". - en zone " NB ", considération des surfaces selon le calcul SHO (Surface Hors Oeuvre) brute au lieu de SHO nette pour implanter les annexes en limite de propriété. - en zone " UCb, quartier Philippe Berger, autorisation des extensions en limite séparative dès lors que le bâtiment principal est lui-même implanté en limite. - suppression du périmètre de la ZAD, devenu caduque. - indication de l'absence de prescription de pente pour les toitures translucides. - possibilité d'implanter des bâtiments annexes de faible importance jusqu'à 1 m des limites séparatives dès lors qu'une haie est plantée entre la limite et le bâtiment. Ce projet sera soumis prochainement à une enquête publique, dès qu'un commissaire enquêteur aura été nommé par le tribunal administratif.

UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Pour cette rentrée d'automne, huit mandats étaient à pourvoir au sein du conseil municipal d'enfants qui compte 22 élus et qui est présidé par le maire. Rappelons que cette institution a été créée en 1989 par le maire de l'époque, Roland MOZER, et que les enfants concernés sont ceux des classes de CM1, CM2, 6ème et 5ème. A leur entrée en 4ème,

les élus doivent abandonner leur mandat, ce qui conduit à des élections partielles (ces départs qui interviennent à une période où l'enfant a pu réellement commencer à s'investir dans des projets ainsi que l'absence de continuité avec l'âge adulte posent d'ailleurs un problème qui fait l'objet d'une réflexion au sein de la municipalité).

**Huit nouveaux
élus au conseil
municipal d'enfants**



Jean-Michel CAYOT

**"maintenir Giromagny
dans son rang"**



Sylvie KELLER

**Vieilles pierres
et monuments**

**"jamais de café,
pas d'alcool "
mais ...
toujours coquette !**

Les élections ont eu lieu le 7 novembre à l'école Benoît et à l'école L'homme. Si les chiffres restent modestes : 35 inscrits, 14 votants, nous n'en féliciterons pas moins les 8 élu(e)s qui se retrouvent à parité : Héloïse Coutelier, Elsa Coutelier, Morgane Tourtet, Ulkiye Sargin pour les filles et Louis-Marie Agullo, Robin Faivre, Franck Buchholz, Gaëtan Jacquemain pour les garçons. Nous reviendrons prochainement sur le programme d'action concocté par nos jeunes édiles qui se préoccupent tout à la fois des activités ludiques (aire de jeux, piste de rollers), d'en-



vironnement et de santé (parcours de santé en forêt) et de la vie en société (réflexions sur la prévention de la délinquance).

QUI ETES VOUS, JEAN-MICHEL CAYOT ?



Je suis né à Giromagny en 1968, dans une famille implantée ici depuis plusieurs générations : mes grands parents étaient fromagers et mes parents transporteurs. Après l'obtention d'un BTS à Belfort, j'ai commencé mon activité professionnelle dans la sous-traitance automobile en Alsace, d'abord à Heimsbrunn

puis à Masevaux. Après la naissance de ma première fille, Elodie, en 1995, j'ai épousé la maman, Sandrine, en 1997 ; nous avons ensuite eu la joie de la naissance de Lilian, en 1998. Ces deux trésors et la rénovation de notre maison ont eu raison de ma passion pour les voyages. Egalement passionné de sports, j'ai pratiqué le tennis et le football à l'US Giromagny. Depuis cette année, je joue dans l'équipe des vétérans.

J'ai été élu conseiller municipal en 1995 et je me suis tout d'abord consacré à la petite enfance. Au sein de la nouvelle municipalité, je m'occupe de la vie associative, de l'animation et du développement économique et touristique. Mon principal souhait est de maintenir Giromagny dans son rang en développant l'aspect attrayant de notre bourg.

QUI ETES VOUS SYLVIE KELLER ?

Je suis née en juillet 1965 à Giromagny. Je m'y suis mariée et j'ai deux filles, Mylène, 10 ans et Marion, 5 ans. J'ai été embauchée à la mairie en 1985 et, après avoir réussi le concours d'adjointe territoriale, je m'occupe des questions d'état civil, de la gestion du cimetière et de celle du relais des randonneurs. On me rencontre aussi au bureau d'accueil que je partage avec Marie-Thérèse DEMEUSY.

La lecture et à la marche occupent mes loisirs, mais je suis aussi passionnée par les



vieilles pierres et par les recherches au niveau des monuments historiques.

UN ANNIVERSAIRE MEMORABLE

100 ans ! " jamais de café, pas d'alcool " mais ... toujours coquette ! Albertine (FRANCOIS) en a séduit plus d'un lors d'un mémorable anniversaire fêté comme il se devait en mairie le 27 octobre. Après petits discours, gros gâteau, cadeaux et champagne, même le maire a " craqué " comme en témoigne l'œil indiscret du photographe. " Vous êtes née avec le siècle, à une époque où le cinéma était encore muet, où Picasso exposait ses œuvres pour la première fois et où la technique donnait naissance à deux appareils qui allaient révolutionner la vie des femmes : la machine à laver électrique et l'aspirateur " dit en introduction Marie-Noëlle MARLINE, l'ad-

jointe au maire qui avait organisé cette émouvante cérémonie ; et de conclure : " en vous voyant en si bonne santé, nous espérons tous pouvoir vous imiter ". N'empêche qu'il y a peu on pouvait encore apercevoir Albertine laver son linge à la fontaine publique ! vous avez dit bizarre ?



NOCES D'OR

Le samedi 17 novembre, la salle des fêtes de la mairie était à nouveau remplie d'un joyeux brouhaha alors que l'on fêtait 250 années de mariage totalisées par 5 couples : Jean et Gisèle BORG, André et Paulette HERANNEY, Georges et Louise JARDOT, Jean et Andrée PERROS, Georges et Madeleine SIMON, en présence de Maurice et Yvonne TOURNIER, un couple " hors concours " puisqu'il totalisait à lui seul 74 années de mariage !

Après les compliments d'usage récités par notre infatigable maîtresse des cérémonies,

Marie-Noëlle MARLINE, c'est le premier adjoint au maire, Bernard ANTOINE qui a fait réviser à chacun des couples l'engagement solennel pris il y a 50 ans. Au fil de la cérémonie on apprenait le solide ancrage familial de tous ces couples dans notre belle région, le rôle décisif joué par les après midi dansants du café GROFF à Giromagny, et bien d'autres détails sur le tricot, la filature, la lainière, la fille du ramoneur,... que l'on ne peut pas relater ici. Nous donnons rendez-vous à tous ces couples dans 10 ans pour des noces de diamant !



Bernard ANTOINE et Marie-Noëlle MARLINE officient

Jean et Gisèle BORG



André et Paulette HERANNEY

Georges et Louise JARDOT



Jean et Andrée PERROS

Georges et Madeleine SIMON

REUNION PUBLIQUE

Une rencontre publique sur le développement du commerce et de l'artisanat à Giromagny a eu lieu le 23 octobre en mairie. Organisée par Jean LEFEVRE, adjoint au maire chargé du développement économique et touristique, cette rencontre avait pour but de mieux appréhender la situation des activités existantes et d'évoquer d'éventuels projets d'intérêt commun, dans le cadre de la politique de concertation voulue par la municipalité. Bien sûr, aucune solution miracle n'a été trouvée pour redynamiser le secteur, mais les échanges nombreux et souvent passionnés ont permis de dégager les principaux points d'interrogation et de préoccupation de nos commerçants et artisans : comment raviver l'animation commerciale, quel avenir pour

les locaux vacants, la concurrence de la grande distribution, l'avènement de la future zone d'activité du Mont Jean, l'attractivité du camping et surtout la situation du centre ville qui ne correspond plus aux normes actuelles d'attraction et d'accueil. Voilà du pain sur la planche pour les années à venir !



" Un centre ville qui ne correspond plus aux normes actuelles d'attraction et d'accueil "

LA VIE DES COMMISSIONS MUNICIPALES (en bref)

Dix commissions municipales ont été créées afin d'instruire certains dossiers spécifiques et de préparer les séances plénières du conseil. De leur activité dépend donc, d'une certaine manière, l'avancement des dossiers. Cependant, à chacun son rythme de travail ; ainsi certaines commissions, comme la commission urbanisme et la commission communication, se réunissent de façon régulière, mensuellement ; d'autres, comme les commissions cadre de vie et développement économique et touristique, sous la houlette de Jean LEFEVRE, font

preuve d'une activité soutenue et produisent moult rapports; d'autres suivent un rythme plus circonstanciel comme les commissions sports, vie associative ou éducation ; finalement certaines, comme la commission finances ou la commission travaux, observent un silence qui, compte tenu de leur importance, laisse certainement présager d'un grand soir dont on ne sait cependant quand il interviendra ! Des informations plus détaillées paraîtront prochainement à ce sujet, dès que l'on disposera de la place nécessaire dans ces lignes.

GIROPOTINS

Visite de l'inspecteur d'académie : L'inspecteur d'académie, Bernard JANUEL, accompagné de Mme GREUSARD, inspectrice et de Mr. PONTVIEUX (mission informatique à l'inspection) sont venus se rendre compte sur place de l'investissement fait par la commune en matière d'informatique au niveau des écoles. Grâce à un investissement de 400000 francs, dont 87000 francs de subventions, 12 postes sont en place dans les 2 écoles primaires et 2 à la maternelle depuis la rentrée 2000. Les 3 écoles sont également reliées au réseau Internet.

L'inspecteur a complimenté la municipalité pour cet effort très significatif, le bon état des salles de classe et le coté agréable des couleurs choisies. (rappelons que la municipalité a programmé une réfection générale des écoles et consacre chaque année 100000 francs à cette opération).

On a parlé de nous à la télévision ! Le samedi 10 novembre à 19H15, les informations régionales de FR3 ont développé le thème historique du cimetière de Prussiens de Giromagny, thème abordé dans le GIROCOM de septembre. Jean DEMENUS, Jean BORGIO et Marie-Noëlle MARLINE ont appor-

té leur concours lors du reportage ; l'article original avait été préparé par Marie-Thérèse ROOST.

Jeux de vilains : des ragots semblent courir en ce qui concerne le Noël des enfants ; alors voici quelques précisions pour les étouffer afin que chacun puisse respirer un air plus serein dans notre bonne ville de Giromagny. Depuis plusieurs années des bénévoles, MM. CHIPPEAUX et CLAUDEL (que nous pouvons chaleureusement remercier) récupéraient des jouets, poussettes et vélos, et les remettaient en état dans l'atelier du CSCHS, afin qu'ils puissent être redistribués au cours du Noël des enfants. Afin de couvrir les menus frais de réparation, le CCAS versait une subvention de 1000 F par an au CSCHS.

En juin 2001, le CCAS (Comité d'Action Sociale) a décidé à l'unanimité de ne plus distribuer que des jouets neufs pour des raisons de sécurité et pour une meilleure équité. Exit donc la subvention de 1000 F qui n'avait plus lieu d'être et exit ces jouets qui, une fois réparés, auraient encore pu procurer du plaisir à nos enfants ; les temps changent et chacun doit s'adapter, en évitant les mauvaises pensées qui n'ont pas lieu d'être.

GIROMALIN

Un nouveau restaurant à Giromagny : La fondation " l'arc en ciel " vient d'ouvrir un restaurant pédagogique d'application, 43 grande rue, en face de la mairie. Tous les midis, du lundi au vendredi, vous pourrez pour 55 F déguster les menus confectionnés sous la houlette du directeur, Thierry NOVELLI, par les jeunes apprentis de l'IME PERDRIZET ainsi mis en situation réelle de découverte des métiers de la restauration. Ne manquez pas de visiter ce nouvel établissement de l'art culinaire, vous vous en lècherez les babines !

Médaille de la famille Française : La prochaine remise des médailles de la famille Française aura lieu le samedi 25 mai 2002. Les pères et mères de famille, de nationalité Française et demeurant à Giromagny, sont priés de se faire connaître en mairie au plus tard avant le 20 décembre ; à partir de 4

enfants ils recevront une médaille de bronze, à partir de 6 une médaille d'argent et à partir de 8 une médaille d'or. Cette opération étant renouvelable, ceux qui n'atteignent pas encore les chiffres fatidiques peuvent sans crainte se mettre à l'ouvrage !

Fêtes de Noël : le Noël des " anciens " (plus de 70 ans) aura lieu le jeudi 13 décembre à partir de 14H en mairie et le Noël des enfants (de 2 à 10 ans) le samedi 22 décembre à 15H au théâtre des 2 sapins avec un spectacle de la Compagnie des 3 Chardons, " Patapoum et Célestine ", et la participation du Père Noël qui distribuera des friandises.

Concours : Benoît GREGET, en contrat emploi-jeune à la mairie (cf. GIRO.COM de septembre) vient de réussir brillamment le concours d'adjoint administratif (32 reçus pour 806 inscrits) ; toutes nos félicitations !

